

**BULLETIN
DU
COMITÉ DE
LIAISON
DES
RETRAITÉS**

COMITÉ DE LIAISON DES RETRAITÉS
Boite 29 - 80 rue de Montreuil
75011 PARIS

Tel : 01.44.64.64.44 - Fax : 01.43.48.96.16
E-mail : clr@solidairesfinancespubliques.fr

Novembre 2013

Edito

Réforme des retraites, Loi de Finances 2014, Financement de la Sécurité Sociale ... Tous ces sujets qui nous concernent nous retraités font l'actualité des débats parlementaires en ce moment. Une forte impression que les retraités sont de plus en plus désignés comme une classe de privilégiés, qu'ils sont taillables à merci et que, suite à la prolongation actuelle de l'espérance de vie, les futurs retraités doivent également être corvéable tant qu'ils sont en bonne santé. Pour certains, il semblerait que la retraite ne doivent plus être que la gestion de la fin de vie ...

Quel pessimisme ... Mais si on regarde le reste de l'actualité ... En ne s'attardant que sur l'actualité en France ... Le mouvement breton des bonnets rouges ... Comment les transporteurs, les marins pêcheurs, les petits et grands patrons d'entreprises, les ouvriers licenciés arrivent-ils à manifester ensemble ? Leurs intérêts ne sont pas les mêmes, ne seront jamais les mêmes ! Et pourtant ! Ils ont manifesté ensemble, ils ont cassé ensemble, dans la même crainte d'un avenir qu'ils n'envisagent même plus.

Quelles dérives ... Les manifestants se transformant en casseurs, on peut encore comprendre leurs inquiétudes, leurs peurs ... mais les huées, les cris de haine, le racisme qui accompagne les déplacements de notre garde des sceaux ... Où vont les français ? Je ne me reconnais pas dans casseurs, dans ce racisme primaire et nauséabond qui semble prendre de plus en plus d'ampleur dans notre pays.

Quel pessimisme pour un édito de fin d'année alors que nous ne devrions penser qu'à la préparation des fêtes de Noël ...

Solidaires SYNDICAT NATIONAL
Finances
Publiques

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

RÉUNION DE BUREAU DU CLR

Les 16 et 17 septembre derniers, les membres du bureau se sont retrouvés rue de Montreuil à Paris.

A l'ordre du jour bien évidemment :

- un point sur la trésorerie,
- la réforme des retraites,
- les prestations sociales à destination des retraités.



Les débats se sont terminés par un tour de France de la vie des CLR régionaux.

Trésorerie :

Malgré le constat d'un report de l'âge de départ à la retraite à la DGFIP, (les collègues, confrontés à l'allongement de la durée du nombre d'annuités, aux méfaits de la décote et à la surcote, partent actuellement à 61 ans et demi, voire 62 ans), nous parviendrons à maintenir «les troupes retraité(e)s» pour le millésime 2013. Nous constatons toujours une déperdition des nouvelles cotisations, réglées à tort aux sections locales de l'ancienne résidence d'activité.

Réforme des retraites :

Cette réforme a pris une part importante des débats, la pseudo prise en compte de la pénibilité, appliquée au seul code du travail, (la fonction publique, les collectivités locales et assimilées en sont exclues), l'amélioration de la retraite des femmes, le rachat des années d'études, le maintien du régime de la décote et de la surcote, le report de la revalorisation des retraites, la fiscalisation de la majoration pour enfants, ne masquent pas la finalité de cette cinquième réforme, à savoir, faire travailler plus et plus longtemps par l'augmentation de la durée de cotisation. Combinée à la diminution des dépenses publiques, c'est la baisse des pensions qui se profile, ainsi que l'aggravation de la paupérisation de cette couche de la population.

NON, comme annoncée, elle ne résout pas le problème de fond du financement de notre système de retraite par répartition. En effet, tant que son assiette reposera sur la masse salariale, que rien ne sera engagé pour lutter durablement contre le chômage, et tant que l'ensemble des revenus ne sera pas retenu pour le calcul des cotisations, **LA** réforme reste une fois de plus à faire.

Cette continuité dans les choix explique le désarroi bien trop souvent assimilé à un découragement des salarié(e)s futur(e)s retraité(e)s et la difficulté, en l'absence d'unité syndicale, d'organiser la lutte.

OUI, la mobilisation à travers les manifestations régionales a su fédérer le mécontentement, crier sa désapprobation et désavouer les prévisions des «Cassandra» qui paraient sur son échec.

L'ACTION SOCIALE

Alors que le pouvoir d'achat des retraité(e)s est en baisse, il nous a semblé nécessaire de faire le point sur les prestations sociales que leur offre notre ministère. Prêts, restauration, tourisme social, actions locales ou aide au maintien à domicile, tels sont les domaines d'intervention sociale pour lesquels Marc VEYRAT membre du bureau du CLR, vice président de l'EPAF (Education Plein Air Finances) et représentant de Solidaires Finances à AGRAF (Restauration parisienne) suit leur évolution. Nous avons opté pour une présentation par catégorie du type «feuilleton social» que vous retrouverez bulletin après bulletin. Bien évidemment, pour toute question, il vous est loisible de contacter votre correspondant départemental (liste en fin de bulletin) sans oublier que le bureau de la section du CLR reste à votre disposition téléphonique au 01 44 64 64 44 ainsi que Marc VEYRAT au 06 64 66 99 42 ou par courriel «mre.veyrat@gmail.com».



Pour faire entendre leurs voix, les adhérents ou militants locaux du CLR, peuvent en s'adressant aux sections locales de Solidaires Finances Publiques, être désignés comme experts et participer aux réunions du CDAS (Conseil Départemental de l'Action Sociale).

Dans ce numéro, nous aborderons les rubriques, restauration et actions locales.

La restauration :

Les agents retraités des ministères économiques et financiers ont accès aux 31 restaurants de l'AGRAF à Paris et en banlieue, la première fois, ils devront présenter à la caisse du restaurant leur titre de pension pour la délivrance d'un badge ou acter le changement de tarif leur permettant de régler le coût de leurs repas fixé au 1er février 2013 à 5,07 euros ; les badges peuvent être alimentés aux caisses par carte bancaire ou en espèces.

En province, les agents retraités des ministères économiques et financiers peuvent bénéficier des

restaurants financiers avec un tarif qui peut varier d'un restaurant à l'autre ainsi que des restaurants inter-administratifs (RIA) ouverts aux agents actifs. Il convient au préalable de se renseigner auprès des délégations départementales des services sociaux pour connaître les conditions d'accès (badge, carte, etc...). Depuis plusieurs années, Solidaires Finances demandait l'accès des retraités aux RIA. Pour l'accès à ces derniers, il convient de faire remonter à Solidaires Finances les difficultés rencontrées après avoir pris l'attache de la Délégation.

Les actions locales :

Dans chaque département, la Délégation des services sociaux dispose d'un budget pour mettre en place des actions, décidées et votées par le CDAS tant pour les actifs (arbre de Noël) que pour les retraités, avec la manifestation annuelle qui se veut conviviale, culturelle ou ludique ainsi que d'autres manifestations qui peuvent être proposées (excursion, repas, visite de musées, etc...). Une participation financière modique est demandée aux participants retraités.

Les retraités peuvent également participer aux séjours «groupes» organisés par les délégations des services sociaux dans les résidences EPAF ; en général, chaque délégation organise chaque année un séjour.

Une partie du budget d'initiative locale peut être affectée par le CDAS à :

- la mise en place de consultations gratuites et variables selon les départements ; ainsi des

consultations d'un notaire, un avocat, un psychologue, un conseiller en économie sociale peuvent être organisées après une prise de rendez-vous, le plus souvent dans les locaux de l'administration.

- l'organisation d'actions ou de conférences de santé publique sur des thèmes particuliers comme la mémoire, le stress, la maladie d'Alzheimer, etc..., ces conférences peuvent varier d'un département à l'autre.

Les agents retraités peuvent également consulter, dans les mêmes conditions que les actifs, les assistant(e)s du service social qui sont installé(e)s dans les locaux de la délégation départementale de l'action sociale.

Pour connaître précisément les actions locales et leurs modalités, adressez-vous à la délégation de votre département ou à la section locale de Solidaires Finances Publiques.

OUVRONS LE DÉBAT

Plus que l'adage «trop d'information tue l'information» il s'agit de viser un phénomène médiatique d'ampleur nauséabonde à savoir, la désinformation. Qui n'a pas entendu ou lu des propos qui tiennent de la malhonnêteté intellectuelle, voire d'une forme de propagande se nourrissant de la pensée unique ambiante.

Qui dit «libre pensée» dit débat en toute connaissance de cause dans le respect des lois républicaines du vivre ensemble. Cette rubrique, que nous ouvrons et qui peut devenir votre outil d'expression, (thèmes, articles de presse, etc ... à nous transmettre) a pour but de mettre au centre de la réflexion l'information, le sens critique et de renouer avec l'analyse des faits nécessaires aux citoyens pour peser sur la conduite des choix de société.

Pour ce coup d'envoi et en lien avec la rubrique précédente, nous évoquerons l'action du Groupe 31 (GR 31) qui via un communiqué de presse s'élève contre le :



« 1 milliard d'euros détournés de l'aide à l'autonomie des plus âgés »

Le secteur de la gérontologie s'indigne, quasi unanimement, des «détournements» d'enveloppes budgétaires dédiées aux personnes âgées. Le GR 31(*) qui rassemble les représentants d'associations de personnes âgées, personnes handicapées ainsi que les professionnels qui sont à leur service (fédérations d'établissements et de services médico-sociaux) au conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) s'exprime désormais ouvertement.

Face au gel des crédits votés par le Parlement, à l'affectation des réserves de la CNSA à d'autres fins que les personnes âgées et handicapées, à la captation d'un impôt créé pour les personnes âgées (Contribution d'Aide Solidarité aux personnes Agées), le GR 31 dénonce près d'un milliard d'euros détourné.

C'est ainsi que la Casa, payée par les retraités imposables depuis avril 2013 et créée dans le but spécifique d'améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, a servi cette année - et ce sera également le cas en 2014 - à financer le minimum vieillesse et les droits retraite des chômeurs. Les moyens affectés aux personnes âgées et handicapées ne doivent pas être utilisés comme variables d'ajustement des politiques publiques.

Pour le GR 31, le gouvernement et le Parlement doivent sans délai **garantir le respect de l'affectation de l'ensemble des moyens destinés aux personnes âgées et en situation de handicap** qui constituent aussi un levier important de la politique de l'emploi.

Les organisations appellent les citoyens à interpellier leurs élus pour que le devenir des personnes handicapées et âgées trouve enfin une solution concrète et rapide.

... Outre le détournement d'information nous voilà devant un détournement de fonds sociaux aux fins de diminution du déficit Public.

(*) Les membres du GR 31 : Adessadomicile, AD-PA (et sa Pétition en ligne), ADMR, AFM, APAJH, APF, CNRPA, CLAPEHA, CNRPA-UCR-FO, CNPSAA, FEHAP, FFAIMC, FNADEPA, FNATH, FNAR, FHF, FNAQPA, France Alzheimer, Générations Mouvement Fédération Nationale, GIHP, Mutualité Française, SNGC, SYNERPA, Trisomie 21 France, UNA, UNAFAM, UNAPEI, UNCCAS, UNISDA, UNIOPSS.

L'ÉCHO DES RÉGIONS

Parce que ce bulletin est le nôtre, nous souhaitons l'ouvrir à la vie régionale où les retraités, les militants parviennent à faire battre le cœur de leur comité. Les discussions, voire les actions menées avec la FGR-FP, les sections locales des actifs, les associations mais aussi tous les petits plus qui améliorent notre vie et contribuent à unir nos moyens et nos forces doivent être mis en commun et largement diffusés.



En espérant que cette bourse aux pépites s'ouvre, telle une veine de solidarité, nous faisons appel aux écrivains. Les expériences, les thèmes, les articles sont attendus fébrilement au comité de rédaction. N'oubliez pas vos coordonnées pour développer plus amplement votre sujet par téléphone. D'avance BRAVO et toutes nos félicitations.